

été frappé cet après-midi par les propos de l'honorable député d'Athabaska (M. Bigg), notamment lorsqu'il nous a rappelé le poème *In Flanders Fields* du Colonel McCrea, et surtout le vers *to you from failing hands we throw the torch*. Je me demande aujourd'hui si ce flambeau s'est éteint. L'avez-vous passé à d'autres? L'avez-vous laissé tomber?

Je vous ai dit tout à l'heure que vous nous avez imposé une camisole de force et nous devons l'accepter parce que c'est la loi de notre pays. J'espère que vous en êtes bien fiers. J'ai dit que selon toutes les apparences, vous, membres de l'arrière-ban, vous êtes abstenus de prendre la parole dans ce débat parce que vous aviez reçu des consignes de vos chefs. Mon collègue dit qu'on vous avait menacés. Je me demande quelle était cette menace. Votre seule participation, à vous, membres de l'arrière-ban, dans le présent débat...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, puis-je rappeler à l'honorable député qu'il doit s'adresser au président?

M. McIntosh: Oui, monsieur l'Orateur, je m'adresse à vous, mais ces observations ne vous visent pas. On se rappellera que la seule participation des membres de l'arrière-ban du présent gouvernement, dans le débat qui nous a fait perdre le pavillon rouge canadien, on peut la relire dans le compte rendu. Il s'agit d'interpellations, d'interruptions, de rires, de questions idiotes, de rappels au Règlement sans fondement et de ridicules questions de privilège. A mon avis, cette question importante, cette très importante promesse électorale que vous dites avoir faite...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît! Il y a un instant, la présidence a averti le député qu'il lui est interdit de s'adresser directement aux autres représentants. Il peut seulement leur parler à la troisième personne.

M. McIntosh: Fort bien, monsieur l'Orateur. Je vais m'adresser à vous; de cette façon, j'obtiendrai peut-être une réponse. Nous nous demandons pourquoi les vis-à-vis ont gardé le silence. Leurs commettants voudront sûrement en connaître la raison. Les anciens combattants demeurant dans leurs circonscriptions voudront certes le savoir. Dans les années à venir, la jeune génération leur demandera de rendre des comptes à ce sujet. Si nous nous tenons cois, nous disent-ils, c'est parce que nous avons promis au pays de lui donner un drapeau distinctif. Ne confrontent-ils pas extinction et distinction?

Ils sont peut-être sérieux lorsqu'ils prétendent vouloir tenir leur promesse. Comme je l'ai dit l'autre jour, vous êtes allés dans

l'Ouest promettre aux cultivateurs une chose qui leur tient beaucoup à cœur. Vous avez dit qu'ils toucheraient \$2 le boisseau de blé. Qu'arrivera-t-il à cet engagement? Vous avez aussi promis un code canadien des normes de travail aux ouvriers canadiens. Qu'allez-vous faire à cet égard?

Un membre de votre parti a promis un régime de pensions du Canada. Qu'en est-il advenu? Qu'est-il advenu du régime d'assurance médicale? Qu'est-il advenu du secours à ceux qui dépendent des lignes de chemin de fer, tandis qu'on discutait de l'abandon d'embranchements? Pourquoi demeurez-vous silencieux? Monsieur l'Orateur, j'espère qu'au moment de répondre, ils répondront par votre intermédiaire, de la façon dont vous m'avez demandé de poser ces questions.

Est-ce parce qu'ils tiennent un tigre par la queue et craignent de le laisser aller? Est-ce pourquoi ils demeurent silencieux? Est-ce pourquoi ils appliquent la clôture? Est-ce parce qu'on leur a ordonné de demeurer silencieux? Les Canadiens ont le droit de savoir. Certes, les commettants ont le droit de savoir pourquoi ces députés sont demeurés silencieux pendant ces journées de débat, sauf, comme je l'ai dit précédemment, pour lancer des remarques ou interrompre.

Est-ce parce qu'ils n'ont pas de respect pour le pavillon rouge du Canada? Est-ce pourquoi ils sont demeurés silencieux? Est-ce parce que leurs commettants ne veulent pas qu'ils disent ce qu'ils ont à dire? Le compte rendu du hansard montrera combien de fois ces députés de l'arrière-ban ont parlé sur cette très importante question, dont ils ont déclaré qu'elle devait avoir priorité sur toutes les autres. Ils n'ont rien dit au sujet de cette question. Est-ce parce que d'autres genres de pressions ont été exercés sur eux? Leur a-t-on dit de se tenir tranquilles pour une autre raison? Le pays a le droit de connaître la réponse. Sont-ils trop apathiques ou trop complaisants? Sont-ils indifférents au fait qu'on renonce au pavillon rouge?

M. Byrne: Non.

M. McIntosh: Est-ce l'honorable député de Kootenay-Est qui a parlé? Il figure au compte rendu des débats de la Chambre des communes plus souvent que la plupart d'entre nous, et il fait les discours les plus courts de tous. Il les fait d'un très bon endroit, de son siège. Qu'il se lève et nous dise ce qu'il pense de ce drapeau. Pourquoi ne parle-t-il pas?

Mlle Jewell: J'essaie de parler une fois seulement sur un sujet.

M. McIntosh: Oui, professeur!